



Site

[Accueil](#)
[Actualités du site](#)
[Actualités santé](#)
[sécurité](#)
[Agenda](#)
[Plan du site](#)
[Mentions légales](#)

Association

[Espace adhérents](#)
[Présentation de l'association](#)
[Contact](#)
[Adhérer](#)

Fiches

[Fiches de métiers](#)
[Fiches de SMR](#)
[Fiches de risques](#)
[Fiches de postes](#)
[Fiches d'entreprises](#)
[Fiches médico-administratives](#)

Notes d'information

[Fiches conseils](#)
[Dépliants d'information](#)
[Rappels code du travail](#)

Législation

[Actualités juridiques](#)
[Documentation juridique](#)

Documentation

[Bibliographie - Documents](#)
[Evaluation des risques](#)
[Liens utiles](#)

Forum

[Forum](#)

Toiletteur de chiens et de chats

FICHE METIER BOSSONS FUTE N°64

ROME : [A1503](#) CITP-08 : 5164 INSEE : [637d](#)

1. INTITULES SYNONYMES OU APPARENTES

- ▶ Toiletteur d'animaux, toiletteur pour chiens, tondeur d'animaux.

2. DEFINITION

- ▶ Le toiletteur de chiens ou de chats effectue les soins nécessaires à l'hygiène, à l'entretien ou à la remise en forme des animaux de compagnie.

3. FORMATION - QUALIFICATION

- ▶ Le diplôme professionnel de niveau V CAP de toiletteur de chien ou équivalent) est le plus souvent requis. Pour s'installer à son compte une formation en gestion et comptabilité, proposée par les chambres consulaires est fortement recommandée.

4. ACTIVITE PRINCIPALE

4.1. LIEUX D'ACTIVITE

- ▶ Salon spécialisé, éventuellement chenils

4.2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

L'activité consiste à :

- ▶ Activité technique :
 - réceptionner l'animal et le mettre l'animal en confiance
 - préparer le matériel et les accessoires nécessaires
 - installer l'animal sur la table de tonte puis dans la baignoire
 - réaliser les soins techniques : tonte, coupe des poils et des ongles, vidange des glandes anales, shampoing, séchage
 - nettoyer, désinfecter et ranger le matériel
- ▶ Activité administrative :
 - répondre au téléphone
 - tenir le cahier de rendez-vous
 - accueillir la clientèle
 - préparer les fiches de soins
 - préparer les factures
 - vendre les produits d'hygiène
 - passer les commandes de fournitures
- ▶ Nettoyage des locaux :
 - tenir en ordre la salle d'attente
 - faire le nettoyage des sols et du mobilier

4.3. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- ▶ Brosse, peigne, tondeuse, coupe-ongles, ciseaux, stérilisateur, fax, téléphone, matériel de bureautique

4.4. PRODUITS ET MATERIAUX UTILISES

- ▶ Shampoings, produits de nettoyage

4.5. PUBLIC ET RELATIONS SOCIALES

- ▶ Animaux, clients, représentants

4.6. EXIGENCES PARTICULIERES

- ▶ Avoir une résistance physique suffisante pour effectuer les tâches requises
- ▶ Être vacciné
- ▶ Avoir un bon contact avec les animaux

4.7. TRAVAILLEURS HANDICAPES

- ▶ Sous réserve d'en avoir les capacités professionnelles l'emploi peut être accessible à des travailleurs présentant certains types de handicaps moyennant des adaptations : surdité, troubles du langage, maladies chroniques et cancers (à discuter selon le poste), certains petits troubles moteurs
- ▶ Emploi peu compatible avec des allergies respiratoires et/ou cutanées, des dermatoses, une cécité

5. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- ▶ Vente de produits pour animaux : corbeille de repos, panier de transport, collier, laisse, objets de jeux, produits d'hygiène
- ▶ Gestion d'un salon de toilettage

6. DANGERS

6.1. ACCIDENTS DU TRAVAIL

- ▶ Plaie par griffure ou morsure avec risque de transmission virale, bactérienne, parasitaire
- ▶ Traumatisme par coups
- ▶ Chutes sur sol glissant ou encombré

6.2. AMBIANCES ET CONTRAINTES PHYSIQUES

- ▶ Bruit, odeurs (animalières, produits biologiques)
- ▶ Contraintes visuelles pour le travail sur écran
- ▶ **Manutention** des animaux
- ▶ Contraintes posturales pour le travail technique : station debout bras en l'air ou à l'horizontale pour la tonte, station penchée pour les shampoings, rotation du tronc, gestes répétitifs
- ▶ Contraintes posturales pour le travail administratif avec travail sur **écran** et station assise parfois inconfortable

6.3. AGENTS CHIMIQUES

- ▶ Produits capillaires ou de ménage pouvant provoquer des allergies

6.4. AGENTS BIOLOGIQUES

- ▶ Risque de contamination au contact des animaux

6.4.1. VIRUS

- ▶ Rage : contamination par morsure dans les régions infectées

6.4.2. BACTERIES

- ▶ *Campylobacter jejuni* : contamination digestive par les déjections
- ▶ Colibacilles à vérotoxines (O 157:H7) : contamination digestive par les déjections des chiens
- ▶ *Helicobacter pylori*
- ▶ Leptospirose : contamination cutanée et respiratoire par les déjections animales
- ▶ Lymphoréticulose bénigne (maladie des griffes du chat) : contamination par morsures et griffures
- ▶ *Mycobactérium* (tuberculose) : contamination respiratoire par aérosols biocontaminés
- ▶ Pasteurellose : contamination transcutanée
- ▶ Salmonellose : contamination digestive par les déjections, directe ou par des insectes vecteurs
- ▶ Pseudotuberculose à yersina : contamination digestive, morsures

6.4.3. MALADIES PARASITAIRES

Transmission de puces ou de tiques et des maladies qu'elles véhiculent

- ▶ Acariens : sarcopte de la gale (contamination cutanée)
- ▶ Protozoaires
 - Toxoplasmose : contamination digestive à partir des déjections des chats
 - *Neospora caninum* : contamination digestive par le chien
- ▶ Vers
 - Cestodes
 - Vers plats adultes
 - *Taenia* (*dipylidium caninum*) : la forme larvaire parasite la puce du chien et du chat ; contamination par ingestion de la puce
 - Botriocéphale : risque de contamination de l'eau douce par les oeufs présents dans les selles des chiens ou des chats ; contamination humaine par absorption de poissons contaminés
 - Vers plats larvaires
 - Kyste hydatique à *échinococcus granulosus* : contamination directe ou indirecte de l'homme par des embryophores qui vont migrer dans le foie
 - Echinococcose alvéolaire : contamination digestive directe, ou indirecte par portage par les mouches
 - Cénurose : tumeur sous cutanée ou cérébrale liée au développement de larves du ténia
 - Nématodes
 - Vers ronds adultes
 - Ankylostome : contamination transcutanée à partir des déjections contenant des larves
 - Nécator : contamination digestive à partir des déjections contenant des larves
 - Trichocéphalose : contamination digestive à partir des déjections de chiens contenant des oeufs
 - Vers ronds larvaires
 - Larva migrans cutanée : contamination cutanée avec des larves d'ankylostomes par contact avec un sol souillé par des déjections d'animal parasité
 - Larva migrans viscérale à *toxocari cani* et *cati* : contamination digestive par ingestion d'oeufs embryonnés de l'ascaris du chien ou plus rarement du chat présents dans les déjections
- ▶ Champignons : mycoses à dermatophytes
 - Teigne à *microsporum canis*
 - Dermatophytie à peau glabre
 - Intertrigo, onyxis et périonyxis à tricophyton

6.5. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

- ▶ Gérer plusieurs activités en même temps : accueillir les clients, s'occuper d'un animal, tout en surveillant les autres
- ▶ Travail continu, travail le samedi

- ▶ Nécessité de prendre en compte les dangers pour l'environnement

7. RISQUES POUR LA SANTE

7.1. MALADIES PROFESSIONNELLES

7.1.1. REGIME GENERAL

- ▶ [Tableau n°7](#) RG : Tétanos professionnel
- ▶ [Tableau n°19](#) RG : Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)
- ▶ [Tableau n°28](#) RG : Ankylostomose professionnelle
- ▶ [Tableau n°40](#) RG : Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques : Mycobacterium avium/intracellulaire, Mycobacterium kansasii, Mycobacterium xenopi, Mycobacterium marinum, Mycobacterium fortuitum
- ▶ [Tableau n°46](#) RG : Mycoses cutanées
- ▶ [Tableau n°56](#) RG : Rage professionnelle
- ▶ [Tableau n°86](#) RG : Pasteurelloses

7.1.2. REGIME AGRICOLE

- ▶ [Tableau n°1](#) RA : Tétanos professionnel
- ▶ [Tableau n°2](#) RA : Ankylostomose professionnelle
- ▶ [Tableau n°5](#) RA : Leptospiroses
- ▶ [Tableau n°15](#) RA : Mycoses cutanées, périonyxis et onyxis d'origine professionnelle
- ▶ [Tableau n°16](#) RA : Affections professionnelles dues aux bacilles tuberculeux
- ▶ [Tableau n°30](#) RA : Rage professionnelle
- ▶ [Tableau n°50](#) RA : Pasteurelloses

7.2. AUTRES MALADIES LIEES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- ▶ Lombalgies par port de charge
- ▶ Toutes les contaminations par l'animal non reconnues en maladies professionnelles

8. SURVEILLANCE MEDICALE

- ▶ Les salariés exposés aux [agents biologiques](#) et ceux travaillant sur [écran](#) sont soumis à une surveillance médicale renforcée.

8.1. VISITE MEDICALE

- ▶ Embauche et annuelle
- ▶ Ecarter du poste les femmes enceintes non immunisées contre la toxoplasmose
- ▶ Surveillance cutanée, ostéo-articulaire, musculaire, respiratoire et digestive

8.2. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

- ▶ Néant

8.3. VACCINATIONS

- ▶ DTPolio, BCG, rage, si nécessaire

8.4. SUIVI POST PROFESSIONNEL

- ▶ Pas à priori

8.5. DOSSIER MEDICAL

- ▶ Conservation du dossier médical au moins 10 ans

9. NUISANCES POUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

- ▶ Transmission d'une pathologie d'un animal à un autre ou à des humains par les mains souillées des opérateurs ou par du matériel souillé ou par des eaux contaminées par des déjections

10. ACTIONS PREVENTIVES

10.1. INDICATEURS D'AMBIANCE ET METROLOGIE

- ▶ Ergonomie du poste de travail
- ▶ Manutention : analyse de la manutention manuelle au poste de travail

10.2. PREVENTION COLLECTIVE

- ▶ Poste de secrétariat correctement installé : éclairage, orientation de l'écran, accès facile aux meubles de rangement, au téléphone
- ▶ Appareillage électrique régulièrement contrôlé
- ▶ Salle de soins d'entretien facile
- ▶ Salle d'intervention avec des équipements à commande podale et du mobilier à roulettes, des plan de travail à bonne hauteur, d'entretien facile
- ▶ Utilisation de shampooings doux (ce qui est la règle en raison de la sensibilité des animaux)
- ▶ Utilisation de matériel à usage unique ou désinfection soignée
- ▶ Stockage des produits sur des étagères avec préhension facile
- ▶ Stockage des déchets et des déjections et élimination dans des containers spécialisés
- ▶ Nettoyage des locaux en évitant la remise en suspension des poussières
- ▶ Armoire à pharmacie régulièrement contrôlée

10.3. PREVENTION INDIVIDUELLE

- ▶ Contention éventuelle des animaux et port d'une muselière
- ▶ Gants conseillés pour la manipulation des animaux, des déjections, des litières
- ▶ Blouse de protection conseillée
- ▶ Chaussures antidérapantes

10.4. FORMATION - INFORMATION - SENSIBILISATION

- ▶ Gestes et postures : apprentissage de la manutention et de la gymnastique de pause
- ▶ Conduite adaptée avec les animaux
- ▶ Soins d'urgence : nettoyage et désinfection de toutes les plaies et excoriations

11. REGLEMENTATION

11.1. TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

- ▶ [Arrêté du 30 juin 1998](#) modifiant l'[arrêté du 18 juillet 1994](#) modifié fixant la liste des agents biologiques pathogènes
- ▶ [Décret n°94-352 du 4 mai 1994](#) relatif à la protection des travailleurs contre les risques résultant de leur exposition à des agents biologiques
- ▶ Arrêté du 9 juin 1986 sur le certificat de spécialisation d'aide-vétérinaire

11.2. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS DE LA [CNAMTS](#)

- ▶ R 202 Collecte des déchets urbains
- ▶ R 221 Piqures d'insectes
- ▶ R 388 Collecte des déchets ménagers

11.3. NORMES

Néant

11.4. CONVENTIONS COLLECTIVES

- ▶ [Convention collective nationale des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiaux](#). Brochure n°3010 du J.O.

12. BIBLIOGRAPHIE

- ▶ ROME Les fiches métiers. K1503 Toilettage des animaux. (Pôle emploi) (2009)
- ▶ Classification Internationale Type des professions (CITP-08) : 5164 Toiletteurs et gardiens d'animaux. ([O.I.T.](#)) (2008)
- ▶ [Toiletteur de chiens et de chats](#). Fiche de poste n°51. Catherine Vollet, Béatrice Muller et Dominica Feron ([Médecine du travail Durance Luberon](#)) (2004)
- ▶ Classification INSEE des professions (PCS 2003) : 637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal. ([INSEE](#)) (2003)
- ▶ Les zoonoses d'actualité. 24e Symposium national de médecine agricole. Tours, 13 juin 1997. Notes de congrès 72 TD 87. Documents pour le médecin du travail, n°72, 4e trimestre 1997. ([INRS](#))

13. ADRESSES UTILES

- ▶ Studya : [Le toiletteur pour animaux](#)

AUTEURS : Pierrette Trilhe (médecin du travail) (SMT d'Amboise, Bléré, Loches) (37)

DATE DE CREATION : Janvier 2003

DERNIERE MISE A JOUR : Janvier 2010

Commentaires

[Réagir à cette fiche](#)